

Promenade publique.
Occupants de Charbonneau ; Melcomme ; demande : 50 fr. ; allocation : 25 fr. — Grati ; demande : 50 francs ; allocation : 25 francs. — Sève ; demande : 50 francs ; allocation : 25 francs. — Veuve Magloire ; demande : 50 fr. ; allocation : 25 fr. — Verienne ; demande : 50 fr. ; allocation : 25 fr. — (détailants qui ne se sont pas présentés.)
Peuvion Archange (appartenant à M. J. Brame — Promenade publique) offre : 515 fr. ; 50 ; demande ; 515 fr. 50 ; allocation : 315 fr. 50.

Traités amiables déclarés :
Jules Brame. — Messen. — Vandamme-Hus.

Il y a quelques jours, un paysan habitant un village des environs de Roubaix, ayant une succession à régler en Belgique, s'en alla consulter un avoué de Tournai.

Pendant que l'homme de loi lisait une lettre, notre paysan entendit sous des papiers déposés sur une table un petit grattement qui ne pouvait, à son avis, être causé que par une souris.

S'approchant à pas de loup, il saisit son lourd sabot, puis d'une main vigoureuse il frappa sur les papiers et... brisa en mille pièces la montre de l'avoué ! Total : 360 francs à valoir sur la succession !

VILLE DE ROUBAIX COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 20 janvier à 8 h. 1/4 du soir.

Du Cidre
Historique et fabrication du cidre. Importance du choix des pommes, pommes acides, pommes douces, pommes amères, pommes précoces ou de 1^{re} saison, pommes moyennes ou de 2^e saison, pommes tardives ou de 3^e saison, richesse relative de ces différentes pommes. Récolte des pommes. Fabrication du cidre. Pressoir de Révillon.
Recettes : 1^o Oter aux tonneaux le goût de moisi ; — 2^o Oter aux barriques le goût aigre ; — 3^o Faire du vin de champagne avec du vin blanc ordinaire.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE

Mercredi 22 janvier à 8 h. 1/4 du soir

Théorie des deux électricités. Décomposition par influence des deux espèces d'électricité. Actions mutuelles des deux fluides. Production simultanée des deux électricités. Influence de la chaleur. Théories électriques : théorie de Symmer ; théorie de Franklin. Décomposition de l'électricité par influence. Limite de l'électrisation par influence

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

TRIBUNAUX.

La cour royale de Madrid vient de consacrer douze séances à un procès, qui a passé presque inaperçu du public, à cause du mystère dont l'autorité a cherché à l'entourer dès le principe.

Il s'agissait de la découverte d'un complot ayant pour but l'assassinat de la reine Isabelle.

Il résulte des débats que l'événement devait s'accomplir le 28 juin dernier. Alfredo Duran, employé à la direction des travaux publics ; Luis Jimenez Perez, étudiant en médecine ; Miguel Prats, ébéniste, Pelegrin Mobellan écrivain public, et dix autres accusés ont comparu devant la cour, après avoir été condamnés, par le juge de première instance, les quatre ci-dessus désignés, à la peine de mort par le *garote vite*, et les dix autres à la peine des travaux forcés à perpétuité ou à temps.

Alfredo Duran aurait déclaré à ses complices que, dans la soirée du 28 juin, il comptait assassiner la Reine au moment où Sa Majesté passerait à la Puerta del Sol, se dirigeant au lieu habituel de sa promenade à quai, pour mettre son projet à exécution, il monterait à cheval, s'approcherait de la voiture royale, et déchargerait son pistolet sur la personne de la souveraine.

Le 28 juin, Duran se présenta en effet à la Puerta del Sol, mais il n'avait pas d'arme, et comme ses complices lui reprochèrent sa négligence sur ce point, il se rendit à la calle (rue) de l'arsenal, chez un armurier, pour y acheter un pistolet, mais il ne put faire cette acquisition parce qu'il n'avait pas d'argent. Revenu à la Puerta del Sol, il descendit de son cheval qu'il remit à Prats, puis se rendit dans un café de la rue de Tétuan, où il passa une partie de la soirée, ne se préoccupant plus du passage de la Reine ni de ses projets.

Tout cela a paru puéril aux avocats, qui ont fait ressortir la circonstance du mystère dont toute cette affaire a été entourée. Nul ne sait, en effet, comment la conjuration a été découverte, et l'avocat Autram, dans un discours énergique, a dit nettement que la police avait voulu faire du zèle, et que le Gouvernement avait eu sans doute intérêt à faire croire à de très hauts personnages q' e l'ordre public et la personne de la Reine avaient couru de très sérieux dangers.

Le président a rappelé à l'ordre l'avocat, ce qui n'a pas empêché ses collègues, défenseurs des autres accusés, d'abonder

dans le même ordre d'idées, ajoutant que, dans une foule d'occasions, les agents du Gouvernement avaient inventé des conspirations dans le but de justifier certaines mesures politiques.

Quant aux accusés, ils ont avoué qu'ils avaient eu la pensée de provoquer une conspiration pour renverser le ministère, mais que jamais ils n'avaient eu la pensée d'assassiner la Reine.

Après vingt jours de délibération, la Cour a condamné Alfredo Duran à la peine des travaux forcés à perpétuité ; ses trois principaux complices, à vingt ans, et tous les autres à dix ans de la même peine.

FAITS DIVERS

C'est au champ d'honneur des médecins, c'est-à-dire en soignant un malade, que le docteur Laborie, dont nous avons annoncé la mort avant-hier, a été frappé du mal qui l'a emporté. Il cauterisait une personne atteinte d'une angine couenneuse ; un jet de salive du patient l'atteignit aux lèvres ; le soir même M. Laborie sentit les premières atteintes du mal : quarante-huit heures après, il était mort.

Mercredi matin, à six heures, à Toulouse, un des bâtiments de la poudrière a sauté. Un ouvrier a été tué et quatre ont été grièvement blessés.

Une particularité assez curieuse, au sujet de l'ambassadeur prussien, le comte de Goltz, c'est que son père a été opéré du même mal (un bouton cancéreux à la langue) et est mort dans le même hôtel, rue de Lille, n^o 78, où est né le fils et où il vient d'être opéré.

Un fait qui semble donner quelque apparence de raison aux espérances pacifiques nourries par les optimistes, est l'installation à Pau de M. de Boon, ministre de la guerre prussien. Ce personnage a quitté Berlin à la fin du mois de décembre pour venir s'installer à Pau, dont le séjour lui est recommandé par des motifs de santé.

Un journal dit que M. de Maubreuil d'Orvault se dispose à demander la nullité de son mariage. Cette nullité serait fondée sur le défaut de publicité de cette union.

Un partisan des idées de M. Duruy sur l'enseignement secondaire cause avec un adversaire des mêmes idées. La discussion s'échauffe. Au moment de se séparer, les deux interlocuteurs se tendent la main : — Résignons-nous, dit l'ami de M. le ministre. — Oui, résumons-nous, réplique l'autre. Le baccalauréat pour nos garçons, n'est-ce pas ? et la licence pour nos filles ! Voilà ce que vous voulez. L'universitaire se tut : il était battu.

Toute la presse française a été victime d'une mystification. Le *Petit Journal* annonça, il y a peu de jours, qu'une catastrophe, dans laquelle avait péri 49 personnes, avait eu lieu sur la Seine, à Mantes. Or, la lettre contenant les détails les plus circonstanciés était apocryphe, et portait une fausse signature. Une personne honorable écrit aujourd'hui de Mantes pour démentir cette lugubre invention.

Grâce à Dieu, nous n'avons pas eu de semblable plongeon. Une preuve nous suffirait : la Seine n'a pas été prise à Mantes, ni même à cinq lieues de distance. Elle a tranquillement promené ses glaçons, d'une petite dimension, depuis que vous les reteniez à Paris. Nul donc n'a pensé la traverser même à pied, car ce n'eût pas été à pied sec.

Par conséquent, la voiture de fourrage, la présence de vingt-huit personnes sur la glace, leur chute dans le fleuve, le sauvetage de neuf de ces malheureux, l'enterrement quintuple et lugubre, la consternation des habitants, tout cela est de pure invention.

Ce qui est vrai, c'est que nous avons enterré hier un honorable boulanger qui, a force de travail et d'économie, avait amassé quelque aisance pour ses vieux jours. Il avait cédé sa boulangerie à ses enfants, vivant dans la retraite, quand la catastrophe du Crédit mobilier et de ses valeurs l'a plongé dans la ruine. A la nouvelle de son infortune, il a perdu la raison ; la santé, et, après plusieurs mois de douleur pour lui et pour les siens, la vie.

Il est facile de penser à qui nos habitants attribuent la cause de ce malheur.

En exécutant des travaux dans le jardin botanique de l'hôpital Saint-Mandrier, écrit on de Toulon à la *Gazette du Midi*, on vient de faire une précieuse découverte archéologique, en retrouvant des sépultures antiques qui paraissent remonter aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Une commission scientifique chargée de diriger des fouilles, a, dit-on, constaté d'après des médailles et des documents irrécusables, que les deux tombeaux mis à jour par le plus grand des hasards, contenaient les dépouilles mortelles de saint Mandrier et de saint Flavin, soldats-martyrs du cinquième siècle, convertis par saint Cyprien.

On a dû aviser en toute hâte Mgr l'évêque de Fréjus, qui est attendu à chaque instant à Toulon ; on va continuer les travaux afin de s'assurer si on ne serait pas enfin parvenu à retrouver les traces de l'antique Olbia, cette station des flottes phéniciennes dont on a jusqu'à ce jour vainement cherché les traces sur toute la côte de la Provence.

Nos intimes, — nos plus chers intimes, sur lesquels M. Sardou n'a pas en-

core imaginé de comédie, ce sont les Italiens. Ce peuple est pourtant éminemment comique, et les rôles de matamores conviendraient de tous points à ceux qui le représenteraient sur la scène. La farfanterie, la mauvaise foi, l'impertinence, voilà ce que nous trouvons dans *l'Italie militaire*, journal très répandu dans l'armée et interprète fidèle des sentiments qui animent à l'égard de la France les vaincus de Custozza.

Savez-vous ce qu'ils disent en parlant de nos troupes, sans la vaillance desquelles Solferino eût été pour le Piémont une répétition de la bataille de Novare ? Savez-vous comment nos alliés de la Péninsule apprécient la valeur de nos héroïques soldats ? — Le grand calme, s'écrient-ils ; le beau sang-froid et bien méritoire ! A Mentana, « il y a eu du Chassepot, a dit le maréchal Niel. Il aurait dû ajouter : il n'y a pas eu de fusils à aiguille. »

Pardonnez-nous, chers Italiens, cette particularité n'a pas encore été bien éclaircie. Du reste, vous demandez à faire une comparaison entre les merveilles que le Chassepot peut accomplir de l'autre côté des Alpes et celles dont il est susceptible de l'autre côté du Rhin. Soyez tranquilles ! le cas échéant, cet engrin terrible ne faillirait à sa tâche ni au Midi, ni au Nord. Nous croyons cependant qu'il aurait des prédilections toutes particulières pour les rives hautes par les *condottieri*, sa valeur n'étant assujettie ni aux changements de climats, ni aux variations de température ! (Union.)

Combien de millions a coûté la préfecture de Marseille ? Non n'en savons rien, et les plus malins seraient embarrassés pour le dire. En tout cas, le luxueux palais que M. de Maupas se faisait construire à lui-même, et où il a logé juste assez de temps pour attendre un successeur, contient des œuvres d'art qui ne paraissent pas devoir durer autant que les fresques des palais italiens.

Samedi dernier, il y avait grand bal à la préfecture. Etait-ce un effet de la chaleur des lustres ou le résultat des dernières gelées ? Toujours est-il que les invités s'aperçurent tout à coup que les personnalités peintes sur le plafond versaient des larmes, des larmes abondantes ; telle déesse, telle muse était plus maquillée que la plus coquette des danseuses ? Bref, il a été constaté, disent les mauvais langues de Marseille, que le *ver* s'est déjà mis au splendide hôtel de la préfecture.

Dans les provinces septentrionales de la Russie, dans la Prusse orientale, ce n'est plus la disette, c'est la famine qui sévit. Pendant qu'on parlait au Corps législatif de la misère qui désole en ce moment les populations arabes de l'Algérie, les journaux allemands nous apprennent qu'en Prusse, dans la ville de Gumbinnen, située près de la frontière russe, une horrible maladie, « LE TYPHUS DE LA FAIM », venait de se déclarer. Elle avait déjà fait quatre victimes, et l'on craignait qu'elle ne devint épidémique.

A Memel des rassemblements de malheureux affamés assaillaient les boutiques des boulangers et les comptoirs de négociants, réclamant de l'argent et des vivres. Le mal est grand dans ces provinces. L'Etat et les associations privées font de louables efforts pour le combattre ; mais que pourront pour remédier à un tel fléau les 100.000 thalers accordés par un vote du parlement prussien ? Sans doute les diverses associations privées qui s'organisent pourront faire davantage. Déjà elles ont établi des ouvriers et divers ateliers pour distribuer du travail aux plus nécessiteux.

Dans la localité où la détresse est arrivée à un tel point, que les secours directs peuvent seuls empêcher les pauvres de mourir de faim ou de froid, les propriétaires, les commissions de bienfaisance et l'association patriotique des dames distribuent des aliments et des vêtements. Le prince royal de Prusse vient de se mettre à la tête d'une autre société qui se propose surtout de distribuer du travail. Nous ne saurions trop louer tous ces efforts. Par malheur, ce ne sont que des palliatifs à un mal terrible, et il faudra bien longtemps encore sans doute avant que ce malheureux pays, appauvri par trois années de mauvaises récoltes, puisse retrouver son ancienne prospérité.

En Russie le même fléau sévit d'une façon plus terrible encore. En Finlande et dans le gouvernement de Perm les malheureux meurent littéralement de faim par centaines : la peste sibérienne a détruit en grande partie leurs bestiaux et leurs chevaux. Il a été impossible d'ensemencer les champs à la fin de cette année, de sorte que l'on n'a même pas dans ces provinces l'espérance de voir la prochaine récolte mettre un terme aux souffrances du pays.

La position est à peu près aussi affreuse dans le gouvernement d'Arkangel. Le pain y a déjà triplé de valeur, et l'on prévoit l'époque, malheureusement très prochaine où il ne sera plus possible d'en avoir à aucun prix. Le consul anglais d'Arkangel le démontre dans une lettre publiée par le *Times* : « Il est impossible, dit-il, pour une grande partie de la population, d'éviter de mourir de faim. »

En Russie comme en Prusse, le gouvernement et la charité privée unissent leurs efforts pour soulager tant de misères, mais le fléau est trop grand, les provinces qu'il ravage sont trop éloignées des parties riches de l'empire pour que ces efforts puissent produire des résultats de quelque importance. (Journal des Débats.)

Un sinistre épouvantable et dont les conséquences ont été désastreuses pour

eux qui en ont été les victimes, dit le *Languedocien*, a eu lieu, dimanche soir, à Florensac. L'imprudence d'un domestique du sieur Courtines, cafetier et chargé de l'éclairage de la ville, a réouvert toute une famille au plus complet dénuement, et a mis ce jeune homme lui-même dans l'état le plus déplorable.

Reentrant dimanche à minuit, ce domestique alluma sa lanterne à proximité d'un bonbonne d'essence de pétrole qu'enflamma subitement un des éclats de l'allumette. Effrayé par la clarté soudaine des flammes qui rendait plus terrible le voisinage d'autres bonbonnes de schiste et de pétrole, le malheureux jeune homme saisit le récipient et se hâta de le porter dans la rue. Par malheur, le vase éclata, et le liquide enflammé se répand sur les autres bonbonnes qui ne tardent pas à prendre feu.

Aux cris de ce malheureux, à la lueur des flammes qui entourent la maison et atteignent la hauteur du second étage où sont couchés les époux Courtines, ceux-ci s'éveillent en sursaut et comprennent en un instant toute l'étendue de leur malheur. Courir à leurs enfants et les emporter à travers les flammes fut pour ces infortunés l'affaire d'un instant. On arrive éperdus, haletants, à peine vêtus, sur le seuil de la porte, on se compte : deux enfants, les deux plus jeunes, sont restés endormis ; la fille aînée n'écoute que son courage, traverse les flammes et court sauver ses deux frères qu'elle ramène sains et saufs ! C'était, hélas ! tout ce qu'on devait sauver. Vins, foudres, chevaux, meubles, vêtements, tout a été englouti dans cette nuit terrible où un déplorable fatalité rend encore plus désastreuse : la police d'assurance qui mettait Courtines à l'abri du malheur qui le frappe avait été périmée depuis quinze jours environ et n'avait pas été renouvelée.

Quand au malheureux domestique, les brûlures dont il a été atteint ne laissent que peu d'espoir de le sauver.

Arriver jusqu'à l'âge de cent trois ans pour mourir gelé et mourir par avare, voilà qui, à tous égards est digne de surprise, mais non pas digne d'envie.

Un vieillard de Roche-la-Molière, rapporte le *Mémorial de la Loire*, est mort le 5 janvier, à l'âge de cent trois ans. Le père Courturier, comme on l'appelait, n'est pas mort de maladie, ni même de vieillesse, comme on pourrait le supposer : c'est le froid qui l'a tué.

Le matin, ses voisins ne le voyant pas sortir, et ne l'entendant pas bouger dans l'intérieur de sa maison, frappèrent à sa porte, et comme ils ne recevaient pas de réponse, ils l'enfoncèrent.

Ils trouvèrent son cadavre sur un mauvais lit, à moitié couvert sur une peau de chèvre, et tellement gelé que les chairs étaient aussi dures que de la pierre. Le père Courturier passait pour avoir une honnête aisance, mais il était si avare qu'il se privait du plus strict nécessaire, même d'une couverture pour se réchauffer la nuit.

Jusqu'à son dernier jour, il s'est conservé fort, ingambe et solide. Il allait lui-même, une fois par semaine, à Saint-Etienne, et à pied, pour faire ses provisions de bouche. Il vivait seul et se garant des visites de ses parents et de ses amis. Il laisse plusieurs fils ; l'un d'eux habite Firminy et a quatre-vingts ans passés.

La *Patrie* public, d'après le *New Zealand Times*, une nouvelle que le *Moniteur* aurait dû être le premier à annoncer.

L'empire français vient de s'agrandir, la France compte une possession coloniale de plus : le drapeau tricolore flotte sur l'Ile Opara.

Cette île est située dans la Pacifique, à une faible distance des îles Marquises, qui sont à nous. Elle est peuplée de quelques centaines de sauvages, gouvernés par un roi, lequel ne tenait d'ailleurs que médiocrement à son trône. Un de nos bâtiments de guerre dans ces parages lointains, le *Luthouche Tréville*, y ayant fait relâche, ce roi proposa au commandant de lui vendre son royaume, non pas au prix d'un plat de lentilles, comme fit Esau de son droit d'aînesse, mais moyennant une provision de rhum et quelques caisses de vin.

Presque à la même heure, le gouvernement des Etats-Unis s'est annexé, lui aussi, une île lointaine du Pacifique ; mais il n'a pas eu besoin de l'acheter, puisqu'elle était déserte. Récemment découverte par le capitaine américain Reynolds, elle fut baptisée par lui du nom d'Ile Brook. Ce n'est qu'un rocher, à peine recouvert de terre végétale ; mais cet îlot possède un bon port ; il est situé à moitié chemin de la Californie à la Chine, et pourra par conséquent servir d'escale et d'entrepôt de charbons à la ligne des paquebots récemment établis de San-Francisco à Shang-Hai. En même temps qu'il servira de point de rendez-vous aux baleiniers et à l'escadre américaine du Pacifique.

A la Guadeloupe, les campagnes sont ravagées par les incendiaires de la secte du Feu.

On écrit au *Phare de la Loire* :

Les incendiaires n'attendent pas la récolte qui commence et que les habitants aient fait un peu de sucre pour satisfaire à leurs besoins les plus urgents.

Ils brûlent par anticipation ! Nous sommes en décembre et ils ont déjà incendié, dans l'espace de quelques jours sept cases à bagasses des habitations de MM. Dupont, Paveri, de Larocnière, Monnerot, Pasquier, Nicolas et Malavois.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.
14 janvier. — Henri Louis, fils naturel de Sophie Cartigny.
Gustave, fils légitime, d'Henri Hennebelle et de Marie Priau.
Jean Louis, fils légitime de J.-B. Destemberg et d'Alphonse Leman.
15 janvier. — Julie Marie, fille légitime de Constantin Vuylsteke et de Virginie Sax.
Sophie, fille légitime de Louis Honoré et de Silvie Hooghe.
Paul Théophile, fils légitime de Théophile Vitege et de Zélie Wins.
Flora Jeanne, fille légitime d'Etienne Lagache et de Sophie Legrand.
Pauline Marie, fille légitime de Gustave Algoet et de Philomène Willems.

MARIAGES.
13 janvier. — Louis Lefebvre, fleur, et Pauline Van Moen, journalière.
Célestin Truyens, forgeron, et Anne Bruynincks, journalière.
François Seigné, fleur, et Marie Inghels, soigneuse.
Ferdinand Picavel, fleur, et Justine Segard bobineuse.
Hilaire Calonne, tisserand, et Clémence Depraeter, tisserande.
Louis Moriels, tisserand, et Alexandrine Frédéric, journalière.
Auguste Decannié, oudisseur, et Silvie Olluyn, journalière.
François Debraeckel, tisserand, et Marie Fack, rattacheuse.
J.-B. Vanderaspolden, journalier, et Françoise Vanhauwe, journalière.
Augustin Vandewoestyne, tisserand, et Clémence Proust, journalière.
Henri Vaneeoo, mécanicien, et Marie Vandriessche, tisserande.
Edouard Constantin, trieur de laines, et Angélique Gras, trieuse de laines.
Emile Evévaert, maréchal-ferrant, et Laure Deregnacourt, journalière.
Alphonse Delacour, fleur, et d'Adélaïde Deroncourt, rattacheuse.
Louis Desobry, tisserand, et Catherine Vorreau, journalière.
Jules Desmullier, tisserand, et Hermance Masure tisserande.
Polydore Daemers, tisserand, et Léonie Vanotegem, journalière.
Henri Vandewiele, ajusteur-mécanicien, et Fideline Gruson, couturière.
Aplinus Debecke, tisserand, et Virginie Seynave, tisserande.
Eugène Teirlynck, et Joséphine Veniel, lingère.
Archange Deracinois, fleur, et Stéphanie Delval, journalière.

DÉCÈS.
13 janvier. — Maria Hallez, 5 mois rue du Croir.
Rosalie Parmentier, 54 ans, Hôpital.
Palmyre Dubois, 6 mois, rue de Baurewaert.
14 janvier. — Gaspard Deguffroy 1 an, Cul-de-Four.
Charles Mercier, 62 ans, tisserand, rue de Gaité.
Louis Mullier, 68 ans, tisserand, au Calvaire.
Frédéric Cokete, 55 ans, peigneuse, rue de la Taille.
Floimond Legrand, 67 ans, rue d'Inkermann.
Constantin François Carton, 57 ans, tisserand, chemin de l'Onmelet.
Sophie Joseph Fertia, 52 ans, ménagère, chemin de l'Ommelet.
Adéline Liron, 3 ans, Grande-rue.
Henri Delsalle, 7 mois, Trois-Ponts.
Laurent Diricke, 3 ans, Hôpital.
Florantine Louise Happe, 4 an, rue de la Vigne.
15 janvier. — Hortense Adolphine Debrabandt, 35 ans, ménagère, rue de Sébastopol.
J.-B. Gonze, 76 ans, journalier.
Rosalie Césarine Vandamme, 10 mois, rue du Grand Chemin.
16 janvier. — Henri Florimond Carton, 42 ans, ourdisseur, rue du Trichon.
Marguerite Joseph Gille, 67 ans, couturière, rue des Fleurs.
Bernance Marie Willem, 29 ans, lingère, Trois Ponts.

DES BOISSONS GAZEUSES

GUIDE PRATIQUE.
Les industriels qui se livrent à l'utile fabrication des eaux de Seitz et de toutes les boissons gazeuses en général, et les personnes qui ont l'intention de s'occuper de cette lucrative industrie, les brasseurs qui appliquent l'acide carbonique comme améliorateur de la bière, doivent se préoccuper et lire avec attention le *GUIDE* publié par MM. Helmann-Lachapelle et Glover, 144, rue du Foubourg-Poissonnière, à Paris. Ces ingénieurs, constamment en rapport d'études et d'expériences pratiques avec les fabricants, pour lesquels ils construisent des appareils spéciaux, ont pu réunir une foule de notes utiles, écouter toutes les observations faites par les producteurs, et en fin de compte, composer un véritable Manuel d'instruction pratique. Ce volume, illustré de 80 planches explicatives, sera désormais le compagnon indispensable de tout fabricant. — Adresser 5 fr., rue du Foubourg-Poissonnière, 144, à Paris.

COURS DE LA BOURSE		
Du 18 Janvier 1868		
Cours de	Jour	Cours précédent
3 ^o /o	68 90	4 ^o /o 68 90
4 ^o /o	99 85	41/2 99 75